

## ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

QUE le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 7 mai 2012, les résolutions **CA12 160 191, CA12 160 192, CA12 160 193 et CA12 160 194** édictant les ordonnances suivantes :

- **ORDONNANCE NUMÉRO OCA12 160 191**, autorisant, dans le cadre de l'événement « **Fêtes des Voisins** », qui aura lieu samedi 2 juin 2012 (ou le samedi 16 juin 2012 en cas de pluie) :

- la fermeture à la circulation automobile sur les voies de circulation suivantes :

- Avenue Dollard, entre les avenues Van Horne et Ducharme, de 15h à 23h;
- Ruelle Stuart / Dollard, entre les avenues Lajoie et Stuart, de 15h à 23h;
- Avenue Stuart, entre le chemin de la Côte-Ste-Catherine et l'avenue St-Viateur, de 17h à 23h;
- Ruelle Durocher / Querbes, entre les avenues Laurier et Fairmount, de 17h à 19h.

- **ORDONNANCE NUMÉRO OCA12 160 192**, autorisant, dans le cadre de l'événement « **Course « Moi, mes souliers, parents-enfants »** », qui aura lieu vendredi le 8 juin 2012, de 8h30 à 12h30 :

- la fermeture à la circulation automobile sur les avenues et le boulevard suivants :

- Boulevard Dollard, entre les avenues Bernard et Van Horne;
- Avenue Stuart, entre les avenues Bernard et Lajoie;
- Avenue Lajoie, entre les avenues McEachran et Wiseman;
- Avenue Bernard **en direction ouest seulement**, entre les avenues Wiseman et McEachran.

- **ORDONNANCE NUMÉRO OCA12 160 193**, autorisant, dans le cadre de l'événement « **Fête Nationale – ruelle Champagneur / Outremont et Lajoie / Van Horne** qui aura lieu le dimanche 24 juin 2012, de 11h45 à 23h :

- La fermeture à la circulation automobile sur les voies de circulation suivantes :

- Ruelle entre les avenues Outremont et Champagneur et entre le avenues Van Horne et Lajoie

- **ORDONNANCE NUMÉRO OCA12 160 194**, autorisant, dans le cadre de l'événement « **Féria du vélo – Édition 2012** » qui aura lieu le dimanche 3 juin 2012, de 8h à 13h:

- La fermeture à la circulation automobile sur les avenues suivantes :

- Chemin de la Côte-Ste-Catherine dans les 2 directions, entre les avenues Mont-Royal et Laurier;
- Boulevard St-Joseph, entre le chemin de la Côte-Ste-Catherine et l'avenue Hutchison;
- Avenue Hutchison, entre les avenues St-Joseph et Fairmount;
- Viaduc Rockland dans les deux directions.

- La circulation dans les deux directions sur les avenues suivantes le dimanche 3 juin 2012 de 8h à 13h:

- Avenue Nelson, entre le boulevard St-Joseph et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
- Avenue McNider, entre le boulevard St-Joseph et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
- Avenue de l'Épée, entre l'avenue Laurier et le boulevard St-Joseph;
- Avenue Querbes, entre l'avenue Laurier et l'avenue Edouard-Charles.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT CONSULTER CES ORDONNANCES AU SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT SITUÉ AU 543, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE À OUTREMONT DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 16 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H À 13 H.

**DONNÉ** à Outremont, ce 17 mai 2012

La secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, V

Pascale Lebel

